



Bréhan, le 27 juillet 2022

NOUVEAU RÈGLEMENT EUROPÉEN : FEU VERT POUR OLMIX PLANT CARE



Olmix Plant Care décroche la certification pour la commercialisation, dès maintenant, de ses produits concernés par le nouveau règlement UE 2019/1009 sur **les matières fertilisantes et biostimulants**. Engagé très tôt dans l'analyse d'impact des exigences de cette évolution de la réglementation communautaire, le Groupe fait partie des premières entreprises à obtenir la certification au niveau européen.

L'Europe, un enjeu majeur pour Olmix Plant Care

« C'est une excellente nouvelle ! » se félicite Catherine Lamboley, directrice de la Business Unit Plant Care d'Olmix. « L'Europe est le principal marché à date pour Olmix Plant Care et l'obtention de cette certification souligne auprès de nos clients européens à la fois nos ambitions de développement, et notre capacité à les réaliser, en fournissant des solutions innovantes et qualitatives au service de la transition agroécologique ». Cette reconnaissance de la qualité des process d'Olmix conforte aussi les atouts du Groupe au grand export, le standard européen étant considéré également comme une référence sur les marchés extra-communautaires.

La certification et le marquage CE : un gage renouvelé de qualité, de traçabilité et de régularité des produits

Délivrée à la suite de l'audit réalisé par l'organisme notifié CerTrust, cette certification garantit aux clients le respect des règles et process appliqués dans le Groupe selon les standards exigés par la réglementation. Fabien Le Corronc, responsable qualité, sécurité et environnement d'Olmix revient sur le parcours de certification : « Nous nous sommes impliqués très tôt dans le process de mise en conformité de notre système d'assurance qualité et avons fait le choix de contractualiser rapidement avec l'un des 3 organismes notifiés disponibles à l'époque, afin d'assurer les audits avant la date d'application du règlement. L'obtention de la certification vient valider notre engagement au service de la qualité et les méthodes mises en place pour s'en assurer ».



Le choix de la certification des sites industriels

Face aux différentes possibilités permises par la nouvelle réglementation, Olmix a choisi celle encadrée par le module D1 (certification du système d'assurance de la qualité des procédés de fabrication) pour trois de ses sites industriels : ceux de Bréhan dans le Morbihan et celui de Langar au Royaume-Uni. « C'est un choix dicté par notre stratégie de développement » explique Rozenn Nevot, responsable des affaires réglementaires EMEA pour l'activité Plant Care d'Olmix. « L'obtention de cette certification nous offre plus de souplesse et de possibilités car elle permet la mise en marché, sous marquage CE, de l'ensemble des catégories fonctionnelles de produits (PFC - Product Function Categories) contenues dans son périmètre ».



Une montée en puissance progressive

Les deux sites industriels de Bréhan ont d'ores et déjà reçu la certification par CerTrust. Cette première étape sera suivie prochainement de la certification de l'usine de Langar au Royaume-Uni. En ce qui concerne la quatrième unité située à Rogat aux Pays-Bas et essentiellement dédiée aux formulations organo-minérales, Olmix attend la publication des dispositions réglementaires encadrant l'utilisation des sous-produits animaux, qui devrait paraître au plus tard début 2023. Dans ce laps de temps, les produits continueront à être commercialisés selon les normes nationales de chaque pays.

À propos d'Olmix

Fondé en 1995, Olmix est structuré en deux pôles : l'Animal Care spécialisé dans les produits pour la nutrition et la santé animale et le Plant Care pour la nutrition et santé des plantes. Employant plus de 650 salariés, la société a construit sa croissance sur la transformation et la valorisation des algues. Présente sur les cinq continents grâce à un réseau de distributeurs, de coopératives, de fabricants d'aliments et d'intégrateurs, son chiffre d'affaires a dépassé, l'an dernier, 160 M€ en progression de plus de 6 % par rapport à l'exercice 2020.

Contacts presse :

Laurence GUILLEVIC, Responsable Trade Marketing - lguillevic@olmix.com - +33(0)6 07 35 27 14

Maxime COIFFET, Directeur de la Communication et des Affaires Institutionnelles : mcoiffet@olmix.com - +33(0)6 63 79 00 60

